



**2017 DU 191** Dénomination allée Sonia Rykiel (6e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017, vous avez émis le souhait qu'un lieu soit dénommé en mémoire de Sonia Rykiel, née Sonia Annette Flis, grande couturière et designer.

Il vous est aujourd'hui proposé de lui rendre hommage, en attribuant son nom à un tronçon du terre-plein central du boulevard Raspail, à Paris (6e).

Sonia Rykiel, née le 25 mai 1930 à Paris (14e), décède le 25 août 2016 à Paris (7e).

Malgré sa disparition, l'esprit de Sonia Rykiel, mélange de transgression et d'élégance classique, restera à jamais associé au style rive-gauche et au Saint-Germain-des-Prés libertaire des années 1970.

Par sa nouvelle philosophie de la mode appelée " démode ", sa liberté de ton et son tempérament séducteur, la créatrice a contribué au mouvement d'émancipation féminine et favorisé l'émergence d'une figure de femme libre, élégante et indépendante qui a séduit bien au-delà des frontières de Paris et de la France.

Par son travail et son style, la " reine du tricot " a activement œuvré à faire de Paris la Capitale mondiale de la mode, du design et de la création.

Elle était Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres, Commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur et Grand Officier de l'Ordre national du mérite.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 20 juin 2017 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Aussi, si vous en êtes d'accord, la dénomination " allée Sonia Rykiel " sera attribuée au terre-plein central situé boulevard Raspail entre les rues du Cherche-Midi et de Rennes, à Paris (6e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs et en dérogation à la règle qui prévoit que le nom d'une personnalité ne peut être attribué à une voie publique de Paris que cinq ans au plus tôt après son décès.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris